



## Programme de formation

### L'égalité professionnelle femme-homme dans les gestions RH – Niveau complément

24/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : tout agent

Prérequis : aucun

#### Objectifs :

Connaître les dispositions statutaires en lien avec la situation familiale de l'agent ;

Comprendre les conséquences en terme de rémunération/carrière/ retraite des différents congés familiaux et des différentes modalités de temps de travail ;

Professionnaliser les gestionnaires RH en matière d'égalité homme-femme au travail ;

Être en capacité de fournir aux agents une réponse à une question donnée ou une aide à la prise de décisions pour des décisions pouvant avoir des répercussions sur sa situation.

#### Programme :

Introduction : L'égalité femme/homme et la conciliation de la vie professionnelle et personnelle

#### 1- Activité et rémunération

Le SFT

#### 2- Activité et temps partiel

Temps partiel de droit

- Pour élever un enfant
- Pour donner des soins

La qualité de travailleuse handicapée ;

Temps partiel sur demande ;

Le principe de sur-cotisation ;

Les conséquences en matière de rémunération, carrière et retraite.

#### 3- Activité et congés annuels

Priorité ;

Dons de congés annuels.

#### 4- Activités et congés spéciaux

Autorisations d'absence ;

Congé de maternité ;

## Programme de formation

Congé de paternité ;  
Congé de naissance supplémentaire ;  
Congé pour adoption ;  
Congé de présence parentale.

### 5- Disponibilité

Disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans ;  
Disponibilité pour donner des soins ;  
Disponibilité pour suivre son conjoint ;  
Disponibilité pour adoption ;  
Disponibilité pour convenance personnelle.

### 6- Congé parental

Les conséquences en matière de rémunération, carrière et de retraite ;  
La question du maintien des droits acquis.

### 7- Retraite et situation familiale

Bonification de trimestres pour la liquidation ;  
Bonification de trimestre en durée d'assurance ;  
Majoration de pension ;  
Surcote des mères de famille.

### 8- Départs anticipés

15 ans de service et 3 enfants

### 9- Prolongation de carrière

Recul de limite d'âge à titre personnel,  
Prolongation d'activité (pour les agents ayant une carrière incomplète),  
Prolongation d'activité jusqu'à 67 ans (si sa limite d'âge est inférieure à 67 ans),  
Maintien en activité jusqu'à l'âge de 70 ans.

#### Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

#### Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;  
Activités brise-glace ;  
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;  
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

#### Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

## Programme de formation

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

### Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.

La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

### Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).